

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

du 11/01/2021

## ➤ Déclaration d'Intention d'Aliéner

Comme l'exige la législation, tout bien privé se situant en zone U, est soumis à Déclaration de Prémption Urbain (DPU). De ce fait, deux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été présentées au Conseil Municipal afin de savoir si la commune voulait exercer son droit de préemption.

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption sur ces ventes situées 10 rue des Camélias et 12 rue des Badiers**

## ➤ Lotissement du Champ Piry

A la suite des séances du 8 octobre 2018 et 1<sup>er</sup> avril 2019 qui dénommaient les rues du nouveau lotissement « rue du Champ Piry » et « Rue Jean PARISÉ », le Conseil Municipal doit statuer sur le nom de l'impasse située en tranche 2.

**Afin de mettre toutes les rues du lotissement à jour, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer : « Impasse du Champ Piry ».**

Par ailleurs, pour l'aménagement du lotissement, il doit être fait l'acquisition de plaques de numéros et de noms de rues.

**Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le devis de SERI PUBLI INTERSIGNAL pour un montant de 1 453,90 € HT.**

Ils seront de la même couleur, de mêmes dimensions et caractères que les autres noms de rues et numéros de rues de la commune.

## ➤ Logements communaux

Suite à la validation de différents devis lors des précédents conseils municipaux, le logement 7 va subir des travaux de rénovation. Ce logement, auparavant classé en tant que studio, sera désormais classé T2 (une pièce à vivre et une chambre).

**Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer de ce logement à 301,00€ charges comprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

## ➤ Point budgétaire

Lors de ce Conseil Municipal, il a été fait un bilan de l'année écoulée : emprunts, coûts du lotissement du Champ Piry et travaux engagés en 2020, réalisés ou non.

Afin d'orienter le futur budget 2021, le Conseil Municipal a discuté des projets 2021 engagés avec une projection sur les travaux futurs souhaités et nécessaires.